

EXTRAIT DES STATUTS  
DE L'ASSOCIATION,  
PRÉCISANT LES CONDITIONS  
DE L'ADHÉSION  
(art. 6 à 10)

Art. 6 - L'Association se compose de:

3° / Membres associés

Sont considérés comme tels ceux qui auront payé la cotisation annuelle dont le montant est fixé chaque année par le Comité Directeur. Ils bénéficient de l'information périodique de l'Association et de tarifs préférentiels sur les activités de l'Association.

4° / Membres bienfaiteurs

Sont considérés comme tels ceux qui auront payés une cotisation annuelle plus élevée, dont le montant minimum est fixé chaque année par le Comité Directeur. Ils sont invités à certaines prestations, bénéficient de l'information périodique de l'Association et de tarifs préférentiels sur les activités de l'Association. (...)

Art. 7 - Adhésion

Pour être membre de l'Association, il faut formuler sa demande par écrit, celle-ci devant être acceptée par le Comité Directeur ; un éventuel refus n'a pas à être motivé.

En outre, pour les personnes mineures désirant devenir membre, une autorisation parentale sera nécessaire.

Le Comité Directeur statue lors de chaque réunion sur les demandes d'adhésion présentées.

Art. 8 - Les membres de l'ADEMAS s'interdisent:

De faire usage de leur titre de membre de l'Association dans toute activité publique ayant un caractère confessionnel, politique ou syndical.

De tenter d'imposer, par quelque moyen que ce soit, leur opinion confessionnelle, politique ou syndicale au sein de l'Association.

Art. 9 - Radiation

La qualité de membre de l'Association se perd par la démission, le décès, ou la radiation prononcée pour non paiement de la cotisation, pour infraction aux présents statuts ou pour motif grave par le Comité Directeur (...).

Art. 10 - Responsabilité

Les membres de l'Association ne sont responsables que des engagements qu'ils ont contractés personnellement.

ADEMAS, Association d'exploitation du matériel Sprague – Association loi de 1901 à but non lucratif – Journal officiel du 29/04/1992 • L'ADEMAS est indépendante de toute entreprise de transport public.

Pour adhérer, retourner ce bulletin accompagné de la cotisation correspondante à :

ADEMAS  
c/o Maison des Associations  
2 bis place de Touraine  
78000 Versailles

Informations et adhésions :  
ADEMAS  
c/o Maison des Associations  
2 bis place de Touraine  
78000 Versailles  
secretariat@ademas-assoc.com  
site - <http://ademas-assoc.com>  
Tél. : 07 53 84 65 95 ed. 01/15



un métro à  
Versailles...



... les balades  
dans le métro  
<http://ademas-assoc.com>

# l'association ADEMAS

## LES BALADES DANS LE MÉTRO

Des visites-conférences pour découvrir du métro sont proposées chaque mois, en général sur une matinée le week-end.

Durant ces circuits, les visiteurs bénéficient d'un panorama général sur le métro : depuis les projets aux premières lignes, les méthodes de construction des ouvrages (tunnels, viaducs, traversées de la Seine), l'évolution des aménagements (des accès Guimard aux réalisations contemporaines, les styles décoratifs des stations) et le matériel roulant. Quelques sites méconnus ou peu visibles sont visités ou montrés depuis les stations ou les trains. Le stand de documentation de l'Association est présenté en fin de balade.

© RATP

En couverture :  
Après plus de 50 ans de loyaux services dans les tunnels parisiens, certaines voitures prennent une retraite active - à un rythme paisible - sous le soleil de l'Île-de-France ou d'ailleurs, ici en baie de Somme pour la Fête de la vapeur 2013 ! (Photo J. Pepinster)

Ci-dessous :  
Visite d'une section de tunnel ... datant du XVII<sup>e</sup> siècle !  
(photo Martin Loyer)



Le métro a fêté ses cent ans en 2000. Il transporte aujourd'hui quotidiennement 3 millions et demi de voyageurs mais reste au fond trop méconnu. Fondée en 1992, l'association ADEMAS s'est donné pour but la mise en valeur de son patrimoine historique :

- par l'organisation de visites de découverte du réseau ;
- par la sauvegarde et la restauration de véhicules anciens représentatifs, en vue de circulations autonomes sur un réseau situé dans un bel environnement.



Photo J. Pepinster

## UN MÉTRO À VERSAILLES

Depuis 1995, l'ADEMAS préserve et restaure des voitures anciennes du métro menacées de disparition. Nous travaillons régulièrement avec la RATP pour participer à cet effort de mise en valeur du patrimoine métro. La collection de l'association se compose d'une douzaine de véhicules - ou structures de véhicules - représentatifs de l'histoire du métro de 1900 à 1952 ; cette collection est actuellement hébergée sur deux sites : Camp des Matelots à Versailles, réserve en Mayenne angevine, où les membres de l'association ont posé près de 400 mètres de voie.

Les travaux de l'association ont lieu au camp des Matelots à Versailles. Leur circulation en public est pour le moment ponctuelle, mais toujours spectaculaire (Journées du patrimoine 2010 à Versailles, 2 500 visiteurs ; Fête de la vapeur 2013 en baie de Somme (image de couverture), participation à un événement ayant accueilli quelque 21 000 personnes). Un travail considérable reste à accomplir pour perfectionner et augmenter le nombre de voitures aptes à transporter des voyageurs.

## REJOIGNEZ NOS ÉQUIPES !

Tout en soutenant une initiative originale, vous bénéficierez, ainsi que votre famille ou vos amis, d'un tarif préférentiel accordé lors de la plupart de nos activités inédites. Vous recevrez trimestriellement notre gazette, intitulée "Bonne Nouvelle".

L'ADEMAS vous propose de participer, en fonction de vos envies et de vos disponibilités, aux travaux de restauration des véhicules conservés au camp des Matelots. Dans un cadre privilégié situé en lisière du parc du Château de Versailles, vous pourrez ainsi contribuer, dans une ambiance amicale, à la réussite de notre projet commun. Il n'est pas nécessaire d'avoir d'importantes connaissances techniques pour rejoindre l'équipe (elles sont toutefois fort appréciées !).

Le cas échéant, merci de communiquer toutes précisions utiles à ce sujet sur le bulletin d'adhésion.

## BULLETIN D'ADHÉSION

Adhésion et règlement en ligne possible par Paypal sur le site internet de l'association

Nom

Prénom

Adresse

CP et ville

Téléphone

Courriel

Date de naissance\*

Profession\*

Comment avez vous connu l'ADEMAS?\*

\*champs facultatifs

### ADHÉSION À L'ASSOCIATION

Je soussigné (prénom, nom)

souhaite adhérer à l'ADEMAS (association loi de 1901).

Date et signature obligatoire

Afin de faciliter l'accès aux sites lors des visites, merci de joindre une photo d'identité.

### COTISATION ANNUELLE

MEMBRE ASSOCIÉ

La cotisation annuelle est de 30 EUR.

\_\_\_\_\_ EUR

MEMBRE BIENFAITEUR

Les membres bienfaiteurs apportent une contribution de 50 euros (ou plus !)

\_\_\_\_\_ EUR

Souhaiteriez-vous participer aux activités publiques ou de promotion ?

aux travaux sur les véhicules ?

Souhaitez-vous recevoir le bulletin :  
par courriel, en couleurs ?

par la Poste, en noir et blanc ?